

Communiqués de presse

Air Canada présente ses résultats préliminaires pour le premier trimestre de 2013 et met à jour ses prévisions pour l'exercice 2013

MONTREAL, le 22 avril 2013 /CNW Telbec/ - Air Canada a présenté aujourd'hui ses résultats préliminaires pour le premier trimestre de 2013 :

- Perte nette ajustée d'environ 143 M\$ en regard d'une perte nette ajustée de 162 M\$ au premier trimestre de 2012
- Perte nette d'environ 260 M\$ par rapport à une perte nette de 274 M\$ au premier trimestre de 2012
- Perte opérationnelle d'environ 106 M\$ par rapport à une perte opérationnelle de 91 M\$ au premier trimestre de 2012
- BAIIALA (bénéfice avant intérêts, impôts, dotation aux amortissements et aux pertes de valeur et location d'avions) d'environ 145 M\$ en comparaison de 174 M\$ au premier trimestre de 2012

Air Canada publie le présent communiqué de presse conformément à ses obligations en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables pour être en mesure de faire part de ces informations dans le cadre de réunions alors qu'elle explore diverses possibilités de financement par emprunt. Air Canada n'a pas l'intention de continuer à fournir des résultats préliminaires ou de présenter des prévisions pour les périodes à venir à l'égard des PPSMO, du BAIIALA, du bénéfice opérationnel, du bénéfice net, du bénéfice net ajusté et de la dette nette ajustée.

Au premier trimestre de 2013, les annulations de vols attribuables aux conditions météorologiques particulièrement mauvaises et aux difficultés opérationnelles qu'ont connues les principales plaques tournantes canadiennes de la compagnie aérienne, ainsi que les retards dans le service de dégivrage des appareils à l'aéroport international Pearson de Toronto, ont comprimé les résultats financiers d'Air Canada d'un montant estimatif de 10 M\$. Ont également été des facteurs dans cette baisse des résultats opérationnels la proportion plus élevée de voyageurs d'agrément par rapport aux voyageurs d'affaires, du fait en partie du décalage du congé pascal, ainsi que l'incidence défavorable du change sur les produits passages. Par ailleurs, Air Canada s'attend à comptabiliser une perte de valeur de 24 M\$ relativement à certains appareils A340-300 d'Airbus (dont aucun n'est exploité par Air Canada), qui est prise en compte dans les résultats préliminaires d'Air Canada relatifs à la perte opérationnelle et la perte nette.

Air Canada estime que ses produits passages par siège-mille offert (« PPSMO ») à l'échelle du réseau au premier trimestre de 2013 ont crû d'environ 1,1 % par rapport au premier trimestre de 2012 en raison de l'amélioration du coefficient d'occupation, laquelle a été en partie contrebalancée par le recul du rendement unitaire. Air Canada estime également que, au premier trimestre de 2013, ses charges opérationnelles par sièges-milles offerts ajustées (« COSMO ajustées »), qui ne

tiennent pas compte de la charge de carburant, des coûts liés à la portion terrestre des forfaits de Vacances Air Canada ni des éléments exceptionnels (comme les pertes de valeur), ont augmenté d'approximativement 1,4 % par rapport au premier trimestre de 2012, résultat plus favorable que la hausse de l'ordre de 3 % à 4 % qu'elle prévoyait dans son communiqué de presse du 7 février 2013. Ce résultat meilleur que prévu est largement attribuable à la comptabilisation d'ajustements de régularisation favorables de 15 M\$, qui n'étaient pas auparavant prévus, ainsi qu'au calendrier de certaines activités de maintenance.

La dette nette ajustée est estimée à 3 987 M\$ au 31 mars 2013, en baisse de 246 M\$ par rapport au 31 mars 2012. Selon les estimations, à la fin du premier trimestre de 2013, la trésorerie et les placements à court terme représentaient 17 % des produits opérationnels des 12 derniers mois.

La capacité réseau d'Air Canada, exprimée en sièges-milles offerts (« SMO »), au premier trimestre de 2013 a régressé de 1,1 % en regard de celle du premier trimestre de 2012, ce qui correspond à la diminution de l'ordre de 0 % à 1,5 % qu'elle prévoyait dans son communiqué de presse du 7 février 2013.

Toutes les données présentées ci-dessus à l'égard du premier trimestre de 2013 sont préliminaires. Elles n'ont pas été examinées par les auditeurs d'Air Canada et pourraient changer lors de la mise au point définitive des résultats financiers d'Air Canada pour le premier trimestre de 2013. Les perspectives et les estimations préliminaires fournies dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières applicables; elles partent de diverses hypothèses et sont exposées à plusieurs risques et incertitudes. On se reportera à cet égard à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* qui suit.

Perspectives actuelles

Air Canada s'attend toujours à ce que sa capacité réseau exprimée en SMO augmente de 1,5 % à 2,5 % pour l'ensemble de l'exercice 2013 par rapport aux niveaux de l'exercice 2012. De plus, Air Canada continue de s'attendre à ce que la capacité de ses lignes intérieures pour l'ensemble de l'exercice 2013 progresse de 0,5 % à 1,5 % par rapport à l'ensemble de l'exercice 2012. Compte tenu du résultat meilleur que prévu au titre des COSMO ajustées pour le premier trimestre de 2013, Air Canada s'attend maintenant à ce que les COSMO ajustées pour l'exercice 2013 fléchissent de l'ordre de 0,5 % à 1,5 % par rapport à l'exercice 2012 (par opposition à la baisse de 0 % à 1,0 % qu'elle prévoyait dans son communiqué du 7 février 2013).

En ce qui concerne les perspectives susmentionnées, Air Canada part de l'hypothèse que la croissance du PIB du Canada sera de l'ordre de 1,25 % à 1,75 % en 2013. Il a également été présumé que le dollar canadien se négocierait en moyenne à 1,02 \$ CA pour 1,00 \$ US pour l'ensemble de 2013, et que le cours du carburéacteur s'établirait en moyenne à 0,86 \$ le litre pour l'ensemble de 2013.

Le tableau ci-après récapitule les perspectives susmentionnées d'Air Canada pour l'ensemble de l'exercice 2013, notamment les principales hypothèses retenues :

**2013 par rapport à
2012**

Perspectives actuelles

Capacité en sièges-milles offerts (réseau)	Hausse de l'ordre de 1,5 % à 2,5 %
Capacité en sièges-milles offerts (Canada)	Hausse de l'ordre de 0,5 % à 1,5 %
COSMO ajustées ¹⁾	Baisse de l'ordre de 0,5 % à 1,5 %

1) *Compte non tenu de la charge de carburant, des coûts liés à la portion terrestre des forfaits de Vacances Air Canada et des éléments exceptionnels (comme les pertes de valeur).*

Principales hypothèses - Exercice 2013

Principales hypothèses

Change du dollar CA au dollar US	1,02 \$
Prix du litre de carburéacteur en dollar CA	0,86 \$
Économie canadienne	Croissance du PIB canadien de l'ordre de 1,25 % à 1,75 %

En outre, pour l'exercice 2013, Air Canada prévoit actuellement ce qui suit :

- La dotation aux amortissements et aux pertes de valeur baissera d'environ 115 M\$ par rapport à l'exercice 2012 (y compris la perte de valeur de 24 M\$ qui sera comptabilisée pour le premier trimestre de 2013), soit 15 M\$ de moins que ne le prévoyait Air Canada dans son communiqué de presse du 7 février 2013, en raison surtout de la perte de valeur de 24 M\$ liée à certains appareils A340-300 d'Airbus qui n'était pas prévue auparavant.
- Les charges sociales s'accroîtront d'environ 70 M\$ par rapport à l'exercice 2012. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14 du rapport de gestion de 2012 d'Air Canada daté du 7 février 2013 pour obtenir des renseignements importants sur la comptabilisation des avantages du personnel avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013.
- La charge de maintenance avions n'a essentiellement pas varié par rapport au niveau de l'exercice 2012 (y compris l'incidence de l'ajustement favorable de 32 M\$ lié à la provision au titre des modalités de restitution des appareils loués inscrit au quatrième trimestre de 2012), c'est-à-dire qu'elle correspondra à l'extrémité inférieure de la hausse de l'ordre de 0 % à 5 % que prévoyait Air Canada dans son communiqué de presse du 7 février 2013, surtout en raison de la comptabilisation d'ajustements de régularisation favorables de 15 M\$, qui n'étaient pas prévus auparavant, et du calendrier de certaines activités de maintenance.

Le tableau ci-après récapitule les perspectives susmentionnées d'Air Canada pour l'ensemble de l'exercice 2013 :

2013 par rapport à 2012

Dotation aux amortissements et aux pertes de valeur	Baisse d'environ 115 M\$
Charges sociales	Hausse d'environ 70 M\$
Charge de maintenance avions	Aucune variation par rapport à 2012

Mesures hors PCGR

Sont décrites ci-après certaines mesures hors PCGR qu'utilise Air Canada pour fournir des renseignements supplémentaires sur sa performance financière et opérationnelle. Comme ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR du Canada pour la présentation d'états financiers et qu'elles n'ont pas de sens normalisé, elles ne sauraient être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes. Le lecteur est invité à se reporter au rapport de gestion de 2012 d'Air Canada pour un rapprochement des mesures financières hors PCGR.

- Air Canada utilise le bénéfice net (perte) ajusté pour mesurer son rendement tout en excluant les effets du change, le coût financier net du passif au titre des avantages du personnel, les ajustements à la valeur du marché à l'égard des instruments dérivés et autres instruments financiers comptabilisés à la juste valeur ainsi que les éléments exceptionnels.
- Le BAIIALA est une mesure couramment utilisée dans le secteur du transport aérien et il est utilisé par Air Canada pour mesurer le bénéfice avant intérêts, impôts, dotation aux amortissements et aux pertes de valeur et locations d'avions, étant donné que ces coûts peuvent varier sensiblement d'une compagnie aérienne à l'autre en raison de la façon dont chacune finance son matériel volant et ses autres actifs.
- Les COSMO ajustées permettent à Air Canada de mesurer le rendement courant des activités de la compagnie aérienne, exclusion faite de l'incidence de la charge de carburant, des coûts liés à la portion terrestre des forfaits de Vacances Air Canada et des éléments exceptionnels, comme les pertes de valeur, car ces coûts et charges risquent de fausser l'analyse de certaines tendances commerciales et de rendre moins pertinente toute analyse comparative.
- La dette nette ajustée est une composante clé de la gestion du capital pour Air Canada car elle lui permet de mesurer la dette nette de la compagnie aérienne. La dette nette ajustée correspond à la somme du total de la dette à long terme, des contrats de location-financement et des contrats de location simple immobilisés moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

Les états financiers consolidés non audités du premier trimestre de 2013 d'Air Canada et les notes complémentaires ainsi que son rapport de gestion du premier trimestre de 2013 peuvent être consultés sur son site au www.aircanada.com et seront déposés sur SEDAR au www.sedar.com le 3 mai 2013.

Pour un complément d'information sur les documents publics d'Air Canada, dont sa Notice annuelle datée du 22 mars 2013, veuillez consulter SEDAR au www.sedar.com.

Avis concernant la téléconférence

Air Canada invite les analystes à sa téléconférence qui se tiendra le 3 mai 2013, à 9 h 00 HE. Calin Rovinescu, président et chef de la direction, Michael Rousseau, vice-président général et chef des Affaires financières, Ben Smith, vice-président général, Affaires commerciales et Pierre Houle, trésorier, analyseront les résultats financiers d'Air Canada pour le premier trimestre de 2013 et répondront aux questions des analystes et des porteurs d'obligations à rendement élevé.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des résultats préliminaires, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites dans le présent communiqué, ils sont soumis à de grands risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (y compris les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels et les facteurs découlant de sources d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le présent communiqué de presse, ainsi qu'à la rubrique 18, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de 2012 d'Air Canada daté du 7 février 2013. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date du présent communiqué (ou à la date à laquelle ils sont censés avoir été formulés) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

SOURCE : Air Canada

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/index.php?s=22457&item=137889>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



**Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord**